

CHARTRE**I. BUT**

- 1.1 Notre association a pour but de contribuer à l'épanouissement harmonieux des jeunes et moins jeunes tant physique que psychique, moral que social. Nous sommes persuadés que l'athlétisme, grâce à la pluralité des disciplines, et sa relative indépendance vis-à-vis des pouvoirs et de l'avoir, est un sport qui est un excellent moyen pour atteindre le but défini ci-dessus.
- 1.2 Par épanouissement harmonieux, il faut entendre : la nécessité de favoriser la joie de vivre de tous.
Cela se fera par le lent apprentissage du dépassement de soi, du courage et de l'abnégation. Cela éclatera dans la franchise, l'amabilité, le fair-play, le self-control.
Chaque jeune, chaque adulte, sera sensibilisé et persuadé par tous les moyens que la préservation de l'esprit sportif est la plus impérieuse des exigences. Sinon le sport qui devrait être pour l'homme une oasis de paix et de bonheur, risque d'être entraîné dans le courant néfaste de la déloyauté et de la violence.
Une réelle modestie est nécessaire pour que la vérité, qui relativise tant de choses, fasse de l'athlète comme du dirigeant un homme libre.

II. MOYENS

- 2.1 Pour que chacun puisse s'épanouir et croître sur ses propres racines, les dirigeants comme les athlètes auront un respect profond les uns des autres. Les différences et les divergences seront considérées comme tremplins qui invitent davantage à un échange qu'à un motif d'exclusion mutuelle.
- 2.2 Nous estimons qu'une saine émulation est nécessaire pour obtenir finalement la victoire la plus difficile : la victoire sur soi-même.
Cette émulation ne peut jamais mépriser les autres ou être source de privilèges qui nuisent au développement de l'ensemble.
- 2.3 Il faudra toujours, à tous les niveaux de personnes ou de groupes, que «avoir» soit auxiliaire d'«être».

III. STRUCTURES

- 3.1 Les membres du comité sont censés adhérer à cette charte pour y siéger. Il va de soi que le non respect de cet engagement relève de l'article 4.2 du titre IV des statuts.
- 3.2 Le fonctionnement et les relations internes au sein du club sont précisés par les statuts et règlements d'ordre intérieur (R.O.I.).

F. Thaulez
Président

C. Scarniet
Vice-Président

J.L. Lobet
Secrétaire

J. Prignon
Trésorier

B. Marchetti
Administrateur

